

SHS/SRP/PES/2006/RP/2 REV.
Paris, mars 2006
Original: anglais/français

Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la
Culture

Réunion du Bureau du CIGEPS

Comité Intergouvernemental pour l'Éducation Physique et le Sport

Session I/2006

Rapport Final



Siège de l'UNESCO

15 mars 2006

Le Bureau du CIGEPS a tenu sa session I/2006 le 15 mars au Siège pour notamment donner suite de façon plus approfondie aux principales recommandations retenues par le CIGEPS dans sa forme élargie au cours de la session I/2006 en janvier.

Point I de l'ordre du jour : *Accueil des participants*

Les usages ordinaires de mots de bienvenue du Secrétariat et du Président du CIGEPS ont illustré ce point. Le Président a en outre constaté que le quorum était atteint. L'ordre du jour provisoire a été approuvé après un amendement notamment le point VII devient le point V, le point V devient le point VI et le point VI devient le point VII.

Point II de l'ordre du jour : *Début des travaux*

Les objectifs principaux suivants ont été fixés pour la session I/2006 du Bureau pour ensuite permettre de déterminer la méthode de travail au cours de celle-ci :

1. Faire le point depuis la session I/2006 du CIGEPS notamment des recommandations retenues au cours de celle-ci en janvier 2006 entre autre le :
 - a) renforcement du rôle du CIGEPS en vue de plus de visibilité et d'efficacité et concomitamment le renforcement du rôle du Bureau
 - b) les stratégies et plan de travail pour 2006-2007
2. Activités et initiatives possibles à l'occasion du 60ème anniversaire de l'UNESCO en particulier lors de la célébration de la semaine de l'EPS du 17 au 23 juillet 2006 au Siège.

Point III de l'ordre du jour : *Revue des résultats de la session I/2006*

Le Secrétariat a fait un bref rappel des principales recommandations retenues notamment (voir entre autres le rapport préliminaire de la session I/2006) :

1. La nécessité d'une méthode de travail du CIGEPS reposant essentiellement sur l'adoption d'un programme, d'un plan de travail et d'une stratégie de mise en œuvre
2. La nécessité de déterminer des priorités et d'établir une vision claire, apte à soutenir la visibilité de ce programme et d'actions à entreprendre pour sa mise en œuvre
3. Modification, voire transformation en vue de réformer et ajuster le rôle et la contribution du CIGEPS pour plus d'efficacité.

Le Secrétariat a également fait part d'une série d'initiatives menées ou en cours de réalisation, notamment la tenue le 13 mars 2006 au Siège de l'Organisation, sous la coordination du Secrétariat, d'une consultation

collective visant explorer la mise en place d'une plate forme internationale des jeux et sports traditionnels (voir rapport ci-joint). De même de plus amples informations ont été fournies sur le suivi du Séminaire International de Porto Novo (en terme de Phase II) sur le renforcement des capacités dans le cadre de la qualité de l'EPS.

Après débats, observations et commentaires sur l'intervention du Secrétariat, les aspects suivants ont été soulignés :

- Sur le projet de mise en place d'un Conseil International des Jeux et Sports Traditionnels, le Secrétariat a précisé qu'il n'y a pas d'amalgame quant à la nature d'un tel organe qui serait une ONG indépendante et similaire dans son organisation, sa forme, et sa finalité au Conseil International de la Science du Sport et de l'Éducation Physique (CIEPSS) créé sur l'initiative de l'UNESCO en 1958.
- Sur l'évaluation du Séminaire de Porto Novo, le Secrétariat a informé les participants que l'objet principal du Séminaire International de Porto Novo étant l'élaboration d'un projet de cadre référentiel de qualité de l'EPS, lequel a abouti à l'adoption d'un avant-projet, sera poursuivie pour le projet définitif au cours du biennium 2006-2007. Dès lors l'évaluation ne peut être possible qu'une fois la mise en œuvre du « cadre référentiel » sera devenue effective notamment dans les Etats Membres.

Point IV de l'ordre du jour : *Stratégie et plan de travail du Bureau pour 2006-2007*

Après des échanges et suggestions faites par les membres du Bureau, ceux-ci ont convenu d'adopter un projet de stratégie et de plan de travail pour 2006-2007. Il a été convenu de définir un cadre conceptuel, lequel servirait de plate forme pour fixer les lignes directrices d'un projet de programme circonscrit à celui-ci. Toutefois, la principale innovation des propositions retenues vise à donner au CIGEPS un rôle d'aide, de monitoring et de suivi des MINEPS : Comment peuvent les gouvernements mettre en place des outils de mise en œuvre de MINEPS et comment assurer leur suivi ? Ceci nécessitant des lignes directrices. En conclusion les options suivantes ont été retenues :

Besoins / Needs

- Un Plan / A Roadmap
- Vision à court et moyen termes/ Short and mi-term's vision

I – Sur la forme / Form

- Déterminer un cadre de programme
Define a programme framework
- Fixer la nature de ce programme
Specify the nature of the programme
- Lignes Directrices comme socle de projet de programme et Objectifs Visés
Guidelines as main basis of the draft programme and Objectives

II – Sur le fond / Substance

- SPDC (sport pour la paix, le développement et la culture)
SPDC (sports for peace, development and culture)
- Résultats de MINEPS IV et retombées du Séminaire International de Porto Novo
Results of MINEPS IV and impact of Porto Novo International Seminar
- Intégrer les structures et thèmes des groupes de travail du CIGEPS et du CCP
Integrate structures and themes of the Working Groups OF CIGEPS and CCP
- Potentiel et apport du domaine des centres universitaires et autres instances
Potential and contribution of universities and other bodies
- Coopération avec les médias et le public
Cooperation with the medias and the public

Sources de références / Background

- Déclaration et recommandations MINEPS / Declaration and recommendations of MINEPS
- Résolutions of UNGA
- Résolutions Conférence Générale / Décisions Conseil Exécutive
Resolutions of the G.C. / Decisions of the Executive Board
- Charte internationale de l'EPS (1978) / International Charter of PES (1978)

Le Bureau a approuvé le projet de proposition et recommandé qu'il soit discuté en session élargie le 16 juillet au Siège en prélude à la semaine de l'EPS dans le cadre de la célébration du 60^{ème} anniversaire de l'UNESCO. A cette occasion, les initiatives suivantes ont été approuvées en complément du programme spécifique que prépare le secrétariat :

- Editer et présenter un rapport historique du CIGEPS sous la forme d'un dépliant.
- Finaliser le site web du CIGEPS et maximiser les informations sur son existence, sa portée et son rôle.
- Expositions et autres activités envisagés par le Secrétariat

Point V de l'ordre du jour: *Reprise des travaux*

La reprise des travaux s'est effectuée par un léger amendement de l'ordre du jour comme mentionné dans l'introduction du présent rapport.

Point VI de l'ordre du jour : *Coordination Régionale*

Sous la suggestion du Secrétariat, après débats et clarification, il a été retenu d'ouvrir d'avantage les espaces de rencontres et les initiatives du CIGEPS à une coopération régionale plus effective, et visant notamment à permettre une coopération accrue avec les organisations et structures régionales de type OIG et ONG. Soit de renouer avec certaines, soit d'initier des contacts en vue d'un rapprochement pour échanger, faire connaître le CIGEPS et ses activités, mais également susciter l'impact de celles-ci dans leurs réseaux et mutualiser leurs efforts chaque fois que possible.

Afin d'éviter des amalgames et une démultiplication pléthorique de coopération sans efficacité, le Bureau se propose qu'à la réception du présent rapport, chaque membre du CIGEPS puisse proposer une OIG ou ONG régionale importante lors de la session II/2006 du 18 juillet 2006.

Point VII : *Compromis et suggestions pour la présidence du Conseil Consultatif Permanent*

Le débat sur ce point a abouti à suggérer que les règlements intérieurs respectifs du CIGEPS et du CCP soient amendés en vue de les rendre conformes au contexte actuel d'une meilleure contribution des membres du CCP. Dans cet esprit, le Président du CIGEPS a été mandaté pour explorer avec le Comité International Olympique les voies et moyens pour améliorer la coopération avec le CIGEPS et au sein du CCP ainsi qu'étudier les aménagements possibles pour une rencontre conjointe CIGEPS/CIO dans un bref délai.

Le Président du CIGEPS a été convié à informer le Comité des suites de la démarche envisagée.

Point VIII : *Clôture et date de la prochaine session*

Le Bureau se réunira le 18 juillet 2006 en prélude à la session II/2006 à Paris, Siège, UNESCO.

La session I/2006 du Bureau a clos ses travaux dans un esprit de convivialité et de satisfaction, avec des recommandations marquant l'étape préliminaire de son plan de travail.